

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique



Délibération n°

DEL2026_065

Date de la séance

8 septembre 2026

Date de la convocation

2 septembre 2026

L'an 2026, le 08 septembre à 19h, le Conseil municipal de Teillé (44), régulièrement convoqué le 02 septembre 2026 par Monsieur Arnaud PAGEAUD, le Maire, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en mairie.

Présents (17) : Nathalie ANCIAUX, Steven ANDRE, Lydia BEATRIX-BALLET, Françoise CHEREL, Anabela DE ALMEIDA, Florentin DUBUIS, Magalie GRASLAND, Flavie GUILLOTEAU, Saïd KADDAR, Damien LEPINAY, Florent LIRONDIERE, Arnaud PAGEAUD, Angélique PENEAU, Raphaël PROUX, Samuel ROBERT, Jérôme SQUELARD, Mikaël VALLEE.

Absentes ayant donné pouvoir (2) :

Aurélie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Samuel ROBERT

Magali CERCLE-MESLET ayant donné pouvoir à Anabela DE ALMEIDA

Nombre de conseillers	Présents	Votants
19	17	19

Secrétaire de séance : Saïd KADDAR

FINANCES :

DEL2026_065 Convention d'occupation du cabinet médical

Le cabinet paramédical situé rue du Stade, acquis en février 2025, constitue un atout pour favoriser l'arrivée et l'installation pérenne de nouveaux professionnels de santé, dont un ou plusieurs médecins, dans la commune de Teillé.

Afin d'amorcer la création d'un plateau technique plus étoffé, il est proposé de poursuivre la mise à disposition des locaux à titre gratuit. Une psychologue, une ostéopathe, une psychologue et une sage-femme ont manifesté leur intérêt pour y accueillir leurs patients un à plusieurs jours par semaine jusqu'à la fin du mois d'août 2027.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention relative à l'occupation du cabinet médical un jour par semaine à titre gratuit jusqu'au 31 août 2027, telle qu'annexée à la présente délibération.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (19 votants), le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention et charge le Maire de sa signature,

Le Maire,

Arnaud PAGEAUD

Le secrétaire de séance,

Saïd KADDAR